



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 février 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 février 2009

**marchés de travaux - cession de fonds de commerce -avenants de
transfert**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Frédéric GIRAUD -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD -

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2009

DELIBERATION D20090075

ESPACES VERTS ET NATURELS

**marchés de travaux - cession de fonds de commerce -avenants de
transfert**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La société Jean-Claude Griffon demeurant à Granzay Gript (79360), titulaire de plusieurs marchés de travaux avec la ville de Niort, a informé récemment de la cession de son fonds de commerce à la SAS Electricité Générale Jean Morin demeurant à Champdeniers (79220), en date du 24 octobre 2008, enregistrée par le greffe du tribunal de commerce de Niort le 4 novembre 2008.

Les conditions d'exécution des marchés ne sont en aucune façon modifiées puisque la SAS Jean Morin reprend pour son compte les droits et obligations contractés par l'entreprise Griffon.

Néanmoins, cette cession intervenue en cours d'exécution des marchés implique la nécessité de passer un avenant de transfert pour chaque marché concerné :

- w Lot unique pour l'aménagement de la Forêt Intérieure n° 07222A011 notifié le 15 décembre 2007
- w Lot unique pour l'aménagement du groupe scolaire Pérochon n° 08222A002 notifié le 30 mai 2008
- w Lot 1 – Espaces Verts- pour l'aménagement du Cimetière Grand' Croix n° 07222A001 notifié le 20 janvier 2007.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants de transfert des marchés de travaux n° 07222A001, n° 07222A011 et 08222A002 ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort

Geneviève GAILLARD

L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE